

**Le mercredi 19 juin 2013
de 12 h à 12 h 25**
Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036
2375, chemin de la Côte-S^{te}-Catherine, Montréal (Québec)

**Énoncé de problème en évaluation des risques à la santé humaine
associés aux sites contaminés : développement d'un bulletin technique**

Conférencière : Fanny Humbert, étudiante à la maîtrise (stage)
Directeur de recherche : André Dufresne, professeur au département
Responsable de stage : Marie-Josée Poulin, Santé Canada Longueuil

Résumé

Santé Canada souhaite, à titre de ministère expert dans le contexte des sites contaminés fédéraux, développer de nouveaux outils afin de mieux conseiller et orienter les ministères gardiens de sites et leurs consultants dans le déroulement des évaluations de risques à la santé humaine (ÉRSH). C'est ainsi qu'un bulletin technique spécifique aux énoncés de problème (première étape d'une ÉRSH) fut élaboré.

Pour bâtir cet outil, un examen des guides préexistants au sein de Santé Canada, tels que : *Partie I : L'évaluation quantitative préliminaire des risques (ÉQPR) pour la santé humaine, version 2.0* ou encore *Partie V : L'évaluation quantitative détaillée des risques pour la santé humaine associés aux substances chimiques (ÉQDRchim)*, fut réalisé afin d'identifier les points les plus importants des énoncés de problème. En complément, une analyse rigoureuse d'environ vingt rapports d'énoncés de problème émis de 2010 à 2013 et portant sur une quinzaine de sites contaminés fédéraux, a permis de déterminer les lacunes majeures et principaux problèmes rencontrés dans les documents des consultants, tels que oublis de voies d'exposition ou de récepteurs humain. En associant chaque lacune ou problème identifié à chaque solution issue des guides de Santé Canada, le bulletin technique offre détail et rigueur aux consultants. Au final, cet outil fut appliqué à l'interne pour d'une part vérifier sa pertinence et sa qualité intrinsèque, et d'autre part corriger et évaluer quatre nouveaux rapports d'énoncé de problème soumis à Santé Canada.

Santé Canada souhaite que la publication future du bulletin technique vienne renforcer et affiner le jugement professionnel des évaluateurs de risques, prouvant ainsi la performance de l'outil.